

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE GROUPES

Tes présentes Conditions Générales sont applicables aux écoles suivantes :
 LSF-IEF Montpellier
 Newdeal Institut Bordeaux
 Ifalpes Annecy
 Langue Onze Toulouse
 Lyon Bleu International
 Ci-après dénommées « L'ÉCOLE » ou « LE CENTRE KLF ».

ARTICLE 1. OBJET

Le Centre KLF (ci-après « le prestataire ») propose des séjours linguistiques à des groupes scolaires et/ou des groupes privés, organisés par des établissements d'enseignement, associations, entreprises, ou toute personne morale ou groupement, venant de l'étranger en France.

Les présentes conditions ont pour objet de définir les modalités de réservation et d'exécution de ces prestations proposées par l'école. Elles complètent la convention de séjour signée par le Client.

ARTICLE 2. PARTICIPANT. CLIENT

Le Participant s'entend comme un élève individuel faisant partie d'un séjour collectif.

Le Client s'entend comme l'organisateur. Celui-ci doit s'assurer que chaque Participant accepte le séjour choisi. Si un Participant ne respecte pas volontairement les règles établies, la responsabilité de ses actes et de leurs conséquences lui incombe, ainsi qu'à ses représentants légaux et au Client.

Les Participants mineurs, accompagnés ou non, doivent respecter les règles spécifiques applicables aux « mineurs ». Ils doivent accepter leur participation, condition préalable à l'admission au cours de langue, et sont sous la responsabilité de leurs encadrants (représentant légal) dans le cas des groupes accompagnés.

ARTICLE 3. RÉSERVATION ET INSCRIPTION

La réservation et l'inscription au séjour choisi se font par l'acceptation du devis et impliquent que le Client accepte, en son nom et au nom de chaque Participant dont il a la charge, les conditions décrites dans tout document contractuel : brochure de présentation, devis, ainsi que l'ensemble des clauses des présentes conditions et du règlement intérieur du groupe KLF.

Le Client s'engage à informer le Prestataire, au moment de la réservation, de tout problème physique ou psychologique susceptible de l'affecter personnellement ou d'affecter chaque Participant (handicap, régime alimentaire, traitement médical, etc.). À ce titre, il lui appartient d'interroger chaque Participant au préalable.

Selon la nature de ces difficultés et/ou leur importance, le Centre KLF se réserve le droit de refuser un Participant s'il s'avère que le séjour n'est pas adapté à sa situation.

Le Client s'engage à transmettre la liste détaillée des Participants dans les délais demandés par le Centre KLF (noms, âges, régimes alimentaires, allergies, répartition des élèves en familles, etc.), les autorisations parentales, ainsi que les informations concernant les accompagnateurs (noms, emails, numéros de téléphone) afin d'assurer la bonne préparation du séjour.

Si le test de placement est inclus dans le devis, le Client accepte les groupes de niveau sans contestation.

Le Centre KLF se réserve le droit, en cas de non-respect de la date d'envoi de la liste des Participants ou d'envoi incomplet des informations, de constater l'annulation totale ou partielle du séjour et d'appliquer le barème d'annulation prévu.

Si le nombre d'inscriptions prévu est dépassé, le Client informera le Centre KLF dès que possible. Le Client est informé que ces inscriptions supplémentaires peuvent entraîner une modification du prix forfaitaire, notamment si elles impliquent l'ouverture d'un groupe de classe supplémentaire.

Le Centre KLF se réserve le droit de refuser des inscriptions supplémentaires non prévues dans la proposition initiale.

Le nombre maximum et minimum de Participants prévu pour le prix indiqué dans le devis est contractuel. En cas de modification du nombre de Participants, la proposition devient nulle et non avenue et il sera nécessaire d'émettre une nouvelle offre.

Une fois le devis signé et accepté, L'ÉCOLE ne pourra accepter aucune modification de l'organisation : nombre d'heures, horaires de cours, activités culturelles.

ARTICLE 4. ENCADREMENT

Les accompagnateurs du groupe sont sélectionnés et désignés par le Client conformément à la législation. Les Participants mineurs restent sous l'entière responsabilité des accompagnateurs et du Client.

ARTICLE 5. PRIX ET RÈGLEMENTS

Le devis signé et approuvé vaut acceptation des présentes Conditions Générales.

Acompte : 30 % du montant total du programme, dû à la signature du devis. Le centre se réserve le droit d'exiger le paiement intégral si l'acceptation intervient à moins de 50 jours calendaires avant le début du séjour.

Solde : le solde restant dû doit être réglé au plus tard 30 jours avant le début du séjour.

ARTICLE 6. CONDITIONS D'ANNULATION

En cas d'interruption du programme par le Client après le début du séjour, aucun remboursement n'est possible.

Annulation totale du séjour pour l'ensemble du groupe

- Une fois l'acompte versé, celui-ci n'est pas remboursable.
- Si l'annulation intervient 50 jours ou plus avant le début du programme, le solde ne sera pas demandé.
- Si l'annulation intervient après le paiement du solde dû 30 jours avant le début du programme, aucun remboursement ne sera accordé.

Annulation d'un ou plusieurs Participants

- Une fois l'acompte versé, celui-ci n'est pas remboursable, sauf en cas de « Force majeure » (motif légalement reconnu tel que décès, maladie attestée par un médecin, ou tout autre motif prévu contractuellement).
- Si l'annulation intervient 50 jours ou plus avant le début du programme, le solde ne sera pas demandé au(x) Participant(s) annulant. Si ces annulations remettent en cause le nombre minimum de Participants prévu au devis, le Centre KLF se réserve le droit d'annuler l'offre initiale et d'émettre une nouvelle offre (voir Article 2).
- Si l'annulation intervient après le paiement du solde dû 30 jours avant le début du programme, aucun remboursement ne sera accordé.

En cas d'annulation de tout ou partie du programme par le Centre KLF, les sommes correspondant aux cours ou activités annulés seront intégralement remboursées.

Il est recommandé au Client de souscrire, ou de faire souscrire aux Participants, une assurance annulation couvrant les frais d'annulation.

ARTICLE 7. DÉMARCHES ET FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Toutes les démarches et formalités nécessaires au voyage (passeport, visa, vaccinations, assurance, devises, etc.) relèvent de la responsabilité du Client et sont à sa charge. Le Client doit se renseigner auprès de l'ambassade ou du consulat compétent selon la nationalité et le lieu de résidence des Participants.

Il appartient au Client de signer le devis à une date permettant le traitement des documents de demande de visa dans un délai suffisant, afin de respecter la date de début de séjour prévue.

Le Centre KLF fournira au Client l'ensemble des documents nécessaires aux démarches de demande de visa, une fois l'acompte de 30 % réglé et sous réserve de la réception de la liste des Participants permettant l'établissement des documents nominatifs.

Il appartient au Client de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer l'obtention des visas et d'informer immédiatement le Centre KLF dès que les visas sont délivrés. Le solde sera exigé à l'obtention du visa, et au plus tard 30 jours avant le début du séjour.

En cas d'annulation due à la non-obtention d'un visa, les conditions d'annulation de l'Article 5 s'appliqueront.